



Madame, Monsieur,

L'urbanisme et la protection du patrimoine sont une préoccupation constante.

Je vous rappelle qu'il est indispensable de respecter les procédures administratives pour tous les travaux concernant la construction d'un bâtiment ou la modification d'une construction existante.

Avoir les autorisations nécessaires évite bien des désagréments, arrêt de chantier ou obligation de démolir des travaux non conforme avec les conséquences financières que cela entraîne.

Locronan est une commune avec des exigences particulières, c'est ce qui permet de garder son caractère exceptionnel et son potentiel économique.

Respecter son patrimoine c'est assurer son avenir.

Bien cordialement,

Le Maire Jean-Luc Engelmann

Itron, Aotrou,

Dalc'hmat e vezomp prederiet gant ar c'hêraozañ ha gwarez ar glad.

Degas a ran da soñj deoc'h ez eo ret-holl doujañ d'an argerzhadurioù melestradurel evit an holl labourioù a denn da sevel ur batis pe da gemmañ ur savadur a zo anezhañ c'hoazh.

Kaout an aotreoù ret a vir da gaout kalzik diaesteroù : paouez gant ar chanter, bezañ rediet da ziskar al labourioù na zoujont ket d'ar reolennoù, gant heuliadoù a bouez a-fet arc'hant, evel-just.

Ur gumun gant reolennoù dibar eo Lokorn, ha gant se e c'hall mirout he neuz dispar hag ar pezh a zegas d'hec'h armerzh.

Doujañ glad Lokorn eo suraat an amzer da zont anezhi

A greiz kalon,

COMITÉ DE RÉDACTION :

- Marguerite Nicolas
- Christelle Cariou
- Jean-Luc Engelmann
- Renée Ribeyre
- Jean-Ronan Lautrou



SOMMAIRE :

- Conseil municipal
- Etat-civil
- Urbanisme
- Actualité
- Locronan en 2012
- **AU FIL DE LOcronan**
- Pratique

RÉUNION DE CONSEIL , MARDI 12 FÉVRIER 2013

PRÉSENTS : J-L. Engelmann, Maire ; Ch. Lecanu M. Nicolas, R. Ribeyre, adjoints au Maire ; A. Jouan, J-R. Lautrou, J-Y. Le Quéau, J-N. Louboutin, J. Moullec, E. Pianezza, A. Raison, S. Thibaut.

ABSENTS EXCUSÉS : J-F. Legault, représenté par E.Pianezza, P. Sauveur.

COTISATIONS ET SUBVENTIONS 2013

COTISATIONS	€	AUTRES ASSOCIATIONS	€
Association des maires du Finistère	252.77	A.D.A.P.E.I. (personnes handicapées mentales)	65.00
Association des maires ruraux du 29	95.00	AEP Skoll diwan	300.00
Petites Cités de Caractères	1451.19	APF (Association des Paralysés de France)	85.00
Plus Beaux Villages de France	2512.00	Association des visites des malades en établissements hospitaliers	65.00
Route de la Toile	100	Association France Alzheimer	60.00
Asso.Nationales des stations Classées	207.00	Banque alimentaire du FINISTERE	100 .00
Sous total	4617,96	CEM DIRINON	50.00
ASSOCIATIONS DE LOCRONAN	€	Centre Information Femmes et Familles	100.00
APE école Yves Tanguy	1000.00	Comité de développement des agriculteurs	33.00
Association ADMR	1500.00	Entraide cancer FINISTERE (Quimper)	100.00
Bibliothèque	0.00	Handisport Cornouaille	60.00
CILT	1000.00	Maison Familiale Poullan sur Mer (1 élève)	50.00
Danserien Bro LOKORN	100.00	Maison Familiale Pleyben (1 élève)	50.00
« Jeu Scénique de Locronan »	1500.00	Chambres de Métiers et de l'Artisanat (2 élèves)	100.00
Les amis de LOCRONAN	1500.00	Le Gros Chêne (Pontivy) (1 élève)	50.00
Mémoires de Locronan	1500,00	Secours Catholique	100.00
Ti ar Sonj	2000.00	Secours Populaire	100.00
Kerné Football Gaélique	100.00		
SOUS TOTAL	10200.00 €	SOUS TOTAL	1468,00 €

TOTAL GENERAL : 16 285.96. €

LES RYTHMES SCOLAIRES

Le décret d'application de la loi prévoit qu'à compter de la rentrée 2013, les élèves auront école les lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi matin ou le samedi matin.

Sur dérogation demandée avant le 31 mars 2013, il est possible de reporter la modification des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Début 2014, les élèves seront à l'école Anne de Bretagne qui comportera garderie et salle de motricité. Les locaux de l'école Yves Tanguy seront occupés par l'ALSH et l'organisation sera donc à revoir.

Les autres communes membres de Quimper Communauté (sauf Quimper) souhaitent reporter la réforme à 2014 et des élèves de ces communes fréquentent l'ALSH de Locronan.

Le Maire propose au Conseil municipal, de solliciter la dérogation pour reporter l'application du décret à la rentrée 2014 et de l'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires à cette fin. **Pour : unanimité**

CANTINE A la suite d'une augmentation des tarifs des repas de l'ESAT Kan Ar Mor, il convient de revoir les tarifs de la cantine, inchangés depuis sa municipalisation en septembre 2008. Les tarifs sont modulés par le **quotient familial pour les familles habitant Locronan, le tarif plein est appliqué pour les autres.**

Tarifs 2013	Tarif plein	Quotient familial Inférieur à 449,99€	Quotient familial 450€ à 699,99€	Quotient familial Supérieur à 700€	Enseignant ou personne extérieure
	3.05	1.60	2.55	3.05	3.40

CLASSEMENT EN « STATION CLASSÉE DE TOURISME »

L'éligibilité au label de « **station classée de tourisme** » répond à des normes drastiques et vise exclusivement les territoires d'excellence en matière d'offre touristique. A ce jour, la France compte environ 3 500 communes « touristiques » et 525 stations officiellement classées.

Les « communes touristiques » peuvent solliciter le classement en station de tourisme et uniquement celles qui **mettent en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique pour assurer la fréquentation pluri-saisonnière de leur territoire, la mise en valeur de leurs ressources naturelles, patrimoniales ou les ressources qu'elles mobilisent en matière de création, d'animations culturelles ou d'activités physiques et sportives.**

L'intérêt pour Locronan :

Des avantages financiers : le sur-classement démographique (la dotation financière de l'Etat est liée au nombre d'habitants), le taux à 0% du droit de mutation pour les acquisitions de fonds de commerce et de clientèle, la majoration des indemnités de fonction des élus locaux, **une notoriété accrue.**

Locronan bénéficie depuis le 1^{er} octobre 2009 de l'appellation de « Commune Touristique ». Il convient donc de demander un **label qualitatif nationalement reconnu** : de « **station classée de tourisme** ».

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le maire à solliciter ce classement auprès de l'État en « **station classée de tourisme** ». **Pour : unanimité.**

PARTICIPATION EMPLOYEUR AU REGIME DE PREVOYANCE.

En remplacement du pourcentage versé actuellement, il est proposé d'adopter pour chaque agent, pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée, une participation mensuelle au prorata du temps de travail avec un maximum de 10 € bruts par agent. **Pour : unanimité.**

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2e CLASSE A TEMPS COMPLET

Compte tenu de la difficulté de recruter des agents à mi-temps, il paraît intéressant de créer un poste à temps complet pour l'ensemble des structures « Enfance, Jeunesse, Education ». Ce poste remplacerait un mi-temps à l'école, cantine et garderie (départ en retraite d'Odile Férec) et un autre mi-temps à l'ALSH. Le salaire sera réparti entre le budget ALSH et celui de la commune, sans incidence financière par rapport à aujourd'hui.

Pour : unanimité.

CONVENTION pour **bénéficier des prestations d'ingénierie** de la part des services de l'Etat au profit des petites communes, il faut renouveler pour l'année 2013 la convention ATESAT (**A**ssistance **T**echnique de l'Etat de **S**olidarité et d'**A**ménagement du **T**erritoire) et inscrire au budget 2013 les crédits correspondants.

Pour : unanimité.

AVENANT A LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES RESEAU EAU ET INCENDIE (QUIMPER COMMUNAUTÉ)

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant à la convention de groupement « réalisation de réseaux eau potable et d'équipements de lutte contre l'incendie » actant la sortie de la ville de Quimper de ce groupement. **Pour : unanimité.**

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE LOCRONAN

L'enjeu est d'organiser le service public de l'électricité conformément à la loi du 7 décembre 2006 sur le secteur de l'énergie en intégrant directement les communes au **SDEF** (Syndicat Départemental de l'Electricité du Finistère).

Le Préfet du Finistère, par courrier du 18 décembre 2012, soumet donc à la commune les deux propositions suivantes :

- dissolution du syndicat intercommunal d'électricité de Locronan à la date du 31 décembre 2013 ;
- modification du périmètre du SDEF à effet du 1er janvier 2014. **Pour : 12, abstention : 1.**

COULEURS DE BRETAGNE : PARTICIPATION 2013

L'association « Couleurs de Bretagne » organise chaque année un concours de peinture dans différentes villes de Bretagne. Locronan avait participé en 2012 à cette animation et reçu de nombreux peintres. L'association souhaite renouveler l'expérience le 29 septembre 2013.

Il est demandé à la commune une participation de 500 € **Pour : unanimité.**

RESTAURATION DE PATRIMOINE

Aux taux de subvention du CG29 s'applique un coefficient de solidarité de 0.746 % pour la commune de Locronan.
⇒ la plaque mémorial 1914-1918. pour un coût de 1 650,00 € seule subvention attendue, celle du Conseil Général du Finistère 430,00 €

Il reste à la charge de la commune 1 220,00 €. Accord à l'unanimité.

⇒ deux statues de l'église St Ronan, la Vierge et Saint Jean

Coût total de l'opération 5 742,00€ subvention attendue 1499,00 €

à la charge de la commune 4 243,00 €. Accord à l'unanimité

⇒ Le coût de l'étude pour la restauration de l'autel du Rosaire est estimé à 4 860 €.

Le conseil général subventionnerait à hauteur de 909,00 € et la DRAC de 2 430 €.

Il resterait donc à la charge de la commune 1 521,00 €.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole Yves Tanguy L'école sollicite une participation financière de la mairie. Pour deux sorties pédagogiques.

Le cycle 3 de l'école prévoit un voyage scolaire (18 élèves) en Dordogne au mois de mai 2013.

Le conseil municipal propose une aide de 30 € par enfant.

Le cycle 2 : prévoit un voyage pédagogique (25 élèves), à Camaret. **Le conseil municipal propose une aide de 20 € par enfant.**

Pour unanimité.

Chantier école Anne de Bretagne

Un ancien puits et une fosse septique découverts dans la cour de l'école et situés sous la future cantine doivent être comblés. Par mesure de sécurité, l'amiante de la toiture du préau devant initialement être déposée par nos services l'a été par la SAR.

Des avenants concernant trois entreprises sont nécessaires afin d'intégrer ces travaux au marché public en cours :

SAR CONSTRUCTION : Dépose amiante, vidange et comblement fosse septique : 5 719.73 € HT

TREBAUL : Réfection du toit préau suite dépose amiante : 5 581.85 € HT

BRUNEAU : Rebouchage du puits et déplacement de canalisation d'eaux usées : 1 450 € HT

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants sus visés (**9 pour, 2 contre, 2 absentions**).

ETAT CIVIL

Naissances : le 12 janvier Stella Calvarin, le 31 janvier Dylan Griffon Rault, et une naissance à Locronan le 13 janvier, Titouan Jacquet de Cast

URBANISME

Déclarations préalables

Mme A. Miget - Route de Goulet Ar Guer : rénovation d'un hangar accord du 15.01.2013.

Mme Th. HEMON - 6 Rue Saint Maurice : accord le 12.02.2013 pour la réfection de la toiture d'un appentis.

Mme Ch Fouquet - 4 rue des sources : construction d'une véranda, accord du 18.02.2013.

M. et Mme C Gourrot - route de Penhoat « Kernévez » construction d'un garage accord du 20.02.2013 .



Vous tous (**les parents aussi**), qui passez en voiture rue Saint Maurice ...
aux heures des entrées et sorties de l'école, votre vigilance doit être encore plus grande !
Rouler au pas c'est sans danger !

LES CHANTIERS EN COURS



AU LOTISSEMENT DES ROCHES,
rue de la Montagne, les toitures sont toutes posées !

ECOLE ANNE DE BRETAGNE

La cantine prend forme, le remaniement de la toiture côté nord est en cours, plusieurs corps de métiers s'activent simultanément.



ACTUALITÉ

ECOLE DE GENDARMERIE DE TI VOUGERET

Jeudi 14 février : **présentation des élèves gendarmes au drapeau de leur école.**

Les élèves de l'école Yves Tanguy ont participé à cette cérémonie ... de l'instruction civique concrète !

Un regret : ils avaient appris un couplet de la Marseillaise mais n'ont pas pu suivre le tempo de la gendarmerie. Il faudra prévoir qu'ils chantent seuls l'année prochaine.



Locronan en 2012

Au musée : Jean-Noël Duchemin



La Saint Jean

Couleurs de Bretagne avril 2012



Fest Noz

REDADEG



Un jour à l'ALSH



Locronan à Noël



«Le Mag » (mensuel d'information de Q.CO)

La société ADREXO chargée de sa distribution a entendu nos réclamations et s'engage à prendre des mesures pour améliorer son efficacité.

Pour contribuer à cette amélioration, en facilitant le travail des distributeurs, nous avons promis de demander aux Locronanais de faire en sorte que leur **boîte à lettres soit visible et facilement accessible**.

Le magazine doit être déposé dans votre boîte, même si vous avez un « STOP Pub ».

Le prochain numéro sera distribué début mars.



AU FIL DE Locronan

Communiqué de Ti ar soñj

« **ARTS DU CIRQUE** »

LOCRONAN Espace Ti Lokorn

STAGE avec ATOUT SPORT
pour les 7-10 ans

DU 25 FÉVRIER AU 1ER MARS

de 10 h 30 à 12 h

ATTENTION !!! nombre de places limité !

coût du stage de 5 jours : 10 coupons (Quimper Co),

à acheter dans les mairies de Quimper Co.

1 coupon = 1.60 €. Renseignements, réservations :

02 98 51 80 75 et 06 65 05 23 66.

LUNDI 25 FEVRIER Espace Ti Lokorn 15 h

"L'étoffe des bretons", présenté par ti ar soñj

Un film de Bernadette BOURVON.

Gratuit.

"Ce film rend compte de l'enthousiasme des brodeurs, des couturiers, des collectionneurs, et de la richesse vestimentaire d'une culture (Pascal Jaouen lors de la création de sa collection 2010), entre hésitations, convictions et émotions. Bienvenue dans le monde du costume breton, l'ancien et le nouveau et le très beau, toujours ».

MAGIE « Tout est magique »

Mercredi 27 février à 15h à l'espace Ti Lokorn

Spectacle de magie (Pascal Romano) Tarif unique : 6 €

Réservations et renseignements : Service culturel de Locronan

02.98.51.80.80 / 02.98.51.80.75

anim-culture@villedelocronan.fr



Communiqué de la bibliothèque et de Ti ar soñj,

- **Club de lecture** : prochaines rencontres le 29 mars (18h-20h à la bibliothèque).

- **Atelier de terre pour enfants** les mercredis 13 mars, 10 avril, 22 mai et 5 juin, de 14h30 à 16h 30.

Il est possible d'inscrire un enfant en cours d'année (10€ par séance) si possible en prévenant Ti ar soñj par mail tiarsonj@laposte.net.

- **Atelier de terre pour adultes** les samedis 16 mars, 13 avril, 25 mai et 8 juin de 12h30 à 14h30. **il est possible de s'inscrire en cours d'année.**



Théâtre - Conservatoire des curiosités,

En partenariat avec la Scène Nationale du Théâtre de Cornouaille

« **COLLIERS DE NOUILLES** »

Vendredi 15 et samedi 16 mars 2013 à 20h

Espace Ti Lokorn tarif : 10€ (à partir de 15 ans)



Le collier de nouilles est la preuve incontestée du génie créatif des nos petites têtes blondes. Mademoiselle Morot, chercheuse au Conservatoire des curiosités, nous fait l'honneur d'une conférence *al dente* sur les limites de la créativité en milieu scolaire et la valeur de ce don d'amour. Le jeune Kévin, emploi consolidé du conservatoire, souffre-douleur maladroit, l'assistera dans son exposé illustré.

Une conférence hilarante, bonne fête maman ! A ne manquer sous aucun prétexte !

Réservations et renseignements : Service culturel de Locronan 02.98.51.80.80 / 02.98.51.80.75.
anim-culture@villedelocronan.fr

L'EFFACEMENT DIFFUS ECOLOGIQUE, ECONOMIQUE, SOLIDAIRE.

- C'est une initiative solidaire, c'est un geste éco-citoyen.
- C'est une solution innovante, proposée dans le cadre du **Pacte électrique breton**, à toutes les personnes chauffées à l'électricité.

Un boîtier électronique est **installé gratuitement par Voltalis** sur le tableau électrique, il permet d'effacer les consommations d'électricité pour la production d'eau chaude et de chauffage pendant quelques minutes, sans inconfort ressenti.

Les puissances effacées ainsi dans des milliers de foyers, permettent :

de **sécuriser** le réseau électrique (le réseau de transport d'électricité en Bretagne est fragilisé par des appels de puissance importants au cours de l'hiver

de **limiter** la mise en service de centrales électriques utilisant des **énergies fossiles plus coûteuses et plus polluantes !**

Les techniciens de Voltalis sont présents à Locronan du 4 au 29 mars 2013
Renseignements et prise de rendez-vous au 02 22 96 95 50 quimper@voltalis.com

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) :

- est à la disposition des Locronanais pour des problèmes de la vie quotidienne.
- organise le repas annuel des anciens, la distribution des colis de Noël, participe aux sorties annuelles et à un repas du 3^{ème} âge dans le courant de l'année.
- renseigne sur les diverses démarches administratives pour : le portage de repas, l'aide ménagère, les dossiers d'A.P.A. et d'aides sociales.
- accorde des prêts étudiants sous certaines conditions de revenus.

Une assistante sociale reçoit sur rendez-vous à la mairie le 4^{ème} mardi de chaque mois (tél. CDAS Quimper 02 98 76 25 00). Ces entretiens sont confidentiels et peuvent vous aider à résoudre des difficultés (perte de revenus, accessibilité aux droits).

Le CCAS de Locronan est composé :

- d'élus : Jean-Luc Engelmann, Renée Ribeyre, Anne Jouan et Jacqueline Moullec.
- De 4 personnes de la population : Marie-Françoise Bertho, Marie-Thérèse Le Vourch, Colette Le Quéau, Christine Loyer. Votre interlocutrice est **R. Ribeyre** Adjointe aux affaires sociales. Tél. 02.98.51.80.80.

Horaires d'ouverture de la mairie

	L	M	M	J	V	S
Matin	x	10h à 12 h				
Après-midi	14 à 17 h		x	14 h à 17h		x

Le maire Jean-Luc Engelmann et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Christian Lecanu : Finances, juridique, économie locale et touristique, culture.

Marguerite Nicolas (Information et Communication associations culturelles)

Renée Ribeyre (Affaires scolaires, sociales, sportives et associatives).

mairiedelocronan@wanadoo.fr

www.villedelocronan.fr

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

ALSH : Maïan PERROS : 02.98.51.80.75.

et ou : animculture@villedelocronan.fr

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.com

Courriel : office.tourisme.locronan@orange.fr

tél : 02.98.91.70.14.

Bibliothèque : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.
Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97 www.tiarsoñj.org

A.D.M.R. Plogonnec : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de 14 à 16h. 02.98.91.84.96. Vos contacts à Locronan :
M-F. Bertho 02.98.91.76.59. et A. Jouan 02.98.70.30.69.

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h 12 h 14 h 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.
Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h,
le samedi 9 h-12 h, 14h-18 h

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18, **Gendarmerie** : 17

Taxi : 02.98.91.83.50. / 06.82.82.56.56. **conventionné**

C.P.A.M

Horaires d'ouverture de la poste

	L	M	M	J	V	S
Matin	X	10h30 à 11h45	10h30 à 12h			
Après-midi	14h à 15h30		X	14h à 15h30		X